
*Ordonnance Souveraine n° 1.398 du 18 novembre 2007
instituant une Médaille du Mérite National du Sang.*

ALBERT II
PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'ordonnance souveraine n° 10.965 du 30 juillet
1993 instituant une Médaille du Mérite National du
Sang ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

ARTICLE PREMIER.

La Médaille en Vermeil du Mérite National du
Sang est décernée à :

MM. Jacques MAIRE,
Jean-Philippe MONTAY,
Caporal Jean-Marc PASTORINO,
Mario TRINCAS,
M^{me} Marie-Louise TRUANT,
Sergent Chef Jean-Louis VACQUIER.

ART. 2.

La Médaille en Argent du Mérite National du Sang
est décernée à :

MM. Pierre ALBERTI,
Claude BOGLIOLO,
Roger CUISINIER,

MM. Michel DOBRIL,
Jean-Denis DURY,
Sapeur Bruno FLAMANT,
Carabinier de 1^{ère} classe Jean-Luc MACHU,
M. Fernando MARTINS,
Sapeur de 1^{ère} classe Patrick MAUBERT,
M^{me} Anny MICHEL, épouse CROVETTO,
MM. Jean-Marc MOREL,
Jean-André OBINO,
Francesco PIROMALLI,
Jean-Marc RIBEIRO,
Olivier RICHARD,
M^{me} Nicole ROMAGNAN, épouse GIUGE,
MM. Franck SABATINI,
Daniel SAGLIETTI,
Daniel ZAMBERNARDI.

ART. 3.

La Médaille en Bronze du Mérite National du Sang
est décernée à :

M. Philippe ANDRIANI,
M^{mes} Hélène BASTIEN,
Gaëlle BERGERET,
Rita BERTAGNIN, épouse DARTENUCO,
Dominique BIMA, épouse GALTIER,
Lydie Anne BINI,
M. Jean-Vincent BLAZQUEZ,
M^{mes} Claudette BLENGINO,
Joëlle BORLA, épouse BOVINI,
M. Patrice BREMOND,
M^{me} Nicole CANTERA, épouse BARON,
M. Philippe CARANNANTE,

M^{me} Elsa CASTIONI, épouse CALCANEIO,
M. Jean CHALLIER,
M^{me} Simone CHARNAY, épouse GRENARD,
Lieutenant-Colonel Christian CHEVALLIER,
M^{mes} Bernadette COTTON, épouse KRIGA,
Marie-Ange COUPEL,
MM. Philippe D'AUMALE,
Pascal DEL TAGLIA,
M^{me} Maria Luisa DIAS SANCHEZ, épouse ROSA VEIGA,
M. Cesare DOGLIATTI,
M^{me} Nathalie DUMAS,
MM. Lucien FALCIANI,
Jean-Marc FARCA,
M^{me} Corinne FORTI,
MM. Alain FRAYRET,
Jacques GAJERO,
Christian GARBINI,
Jérôme GARIBALDI,
Michel GAUTIER,
M^{me} Yvette GAZZA, épouse CELLARIO,
M. Serge GIORDANENGO,
M^{mes} Catherine GOMAND, épouse CHALA,
Lucie HAVLICKOVA, épouse NAZON,
MM. Pascal HILLIOU,
Bernard HULLAR,
Alain IRR,
M^{mes} Sylvie IVIGLIA, épouse GALLIS,
ELISABETH KLAIBER,
MM. Marc KRETTLY,
Richard LAJOUX,
M^{me} Catherine LENEVEU, épouse BONNOTTE,

M. Philippe LEVEQUE,
M^{me} Priscille LIEGEOIS, épouse HURST,
M. Gosta Lind As Hageby,
M^{me} Rosa LONGO, épouse BLANGERO,
MM. Christophe LORENZI,
Patrice LORILLOU,
Patrick LUTHEN,
M^{me} Frédérique MALFROY, épouse NARDI,
MM. Mike MANFREDI,
Alain MENINI,
Roberto MESCHI,
Yves MESNAGE,
Christian MONDOU,
M^{me} Catherine MUGUET, épouse MATHIEU,
MM. Gilbert NEGRI,
Jean-Marc NOWAK,
Ludovic ORIOLA,
Michel PAGNOTTYA,
Carlo PAPOLLA,
M^{mes} Elisabeth PICHARD,
Isabelle PIZZAFERRI, épouse BOROMMANE,
MM. Marc RIBE,
Gérard RINALDI,
André ROBILLARD,
M^{me} Danièle RUSSO, épouse MARCHESANO,
MM. Emmanuel SIDOUX,
Jean-marc SOBRERO,

M. Jacques SYNAVE,
M^{me} Valérie TAGGIASCO,
MM. Alain THOURAULT,
Jean-Luc VAISSIERES,
Freddy VINAJ.

ART. 4.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Directeur des Services Judiciaires, Notre Ministre d'Etat et le Chancelier de l'Ordre de Saint-Charles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en Notre Palais à Monaco, le dix-huit novembre deux mille sept.

ALBERT.

Par le Prince,
Le Secrétaire d'Etat :
R. NOVELLA.
